

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Répertoire spécifique (RS) (ex-Inventaire)



OU

Enregistrement pour une durée de 5 ans maximum⁽¹⁾

Commissions professionnelles consultatives (CPC)
(avis conforme)

Commission certification de France compétences (avis conforme)

Diplômes et titres délivrés au nom de l'État

Diplômes et titres créés par des ministères et des organismes certificateurs privés

CQP

Certifications et habilitations

Constitués en blocs de compétences

(1) 3 ans maximum pour les métiers considérés comme particulièrement en évolution ou en émergence.